



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

programmes

Question écrite n° 12445

Texte de la question

M. Gwenegan Bui attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la réforme des programmes d'Histoire. En 2009, la réforme des lycées menée par Luc Chatel, alors ministre de l'éducation nationale, a profondément modifié les programmes d'Histoire. Pour les classes de terminale générale, la matière Histoire-Géographie a été supprimée dans la filière scientifique et réduite à des « réflexions transversales » pour les autres filières. Il est nécessaire que les jeunes aient une connaissance précise et complète de l'Histoire française et mondiale à la sortie de leur Baccalauréat. Aussi, il lui demande si le Gouvernement entend revenir sur la suppression de l'enseignement de l'Histoire pour les classes de terminale scientifique et mener une réflexion sur le contenu des programmes de cette matière au lycée.

Texte de la réponse

Attentif à la formation humaniste des citoyens tout au long de leur scolarité, le Président de la République s'est engagé à ce que l'histoire-géographie soit rétabli comme enseignement obligatoire pour tous les élèves de la terminale scientifique. A titre transitoire, dans l'attente de ce rétablissement, l'enseignement facultatif d'histoire - géographie prévu par les textes en vigueur est proposé depuis cette rentrée à tous les élèves de terminale de cette série. D'ores et déjà, les services du ministère de l'éducation nationale entreprennent la révision des programmes d'histoire-géographie de la série S dans la perspective d'un rétablissement à la rentrée 2014 de l'enseignement obligatoire en classe terminale.

Données clés

Auteur : [M. Gwenegan Bui](#)

Circonscription : Finistère (4^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12445

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 décembre 2012](#), page 7104

Réponse publiée au JO le : [15 janvier 2013](#), page 557